

Cotonou, le **26 MARS 2018**

AVIS DE PROROGATION DU DELAI DE REMISE DES OFFRES

AVIS DE PROROGATION N°001/ARCEP/PRMP/SPRMP/2018 du ...~~26~~ **26 MARS 2018**.....

Objet : Recrutement d'un cabinet en vue de la définition des lignes directrices pour la comptabilisation des coûts de l'opérateur désigné.

REFERENCE : AMI N°004/ARCEP/PRMP/SPRMP/2018 du 16 mars 2018

Vu le nombre insuffisant de plis reçus dans le cadre de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt relatif à l'objet ci-dessus visé, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) vous informe que, conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi N°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en République du Bénin, un délai de prorogation de dix (10) calendaires est ouvert à compter du **mardi 27 mars 2018**.

En conséquence, la nouvelle date limite de remise des offres est fixée au **vendredi 06 avril 2018 à 10 heures** précises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARCEP-BENIN.

NB : La séance d'ouverture des offres aura lieu le même jour à partir de 10 heures 30 minutes dans la salle de conférence du Secrétariat Exécutif de l'ARCEP-BENIN en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y prendre part.

Personne Responsable des Marchés Publics,



Flavien BACHABI